

RÉDACTION N° 199

COTE : NBR 100

**TITRE : LIVRE II - ALGÈBRE
CHAPITRE II : ALGÈBRE LINÉAIRE
(DEUXIÈME ÉDITION)**

ASSOCIATION DES COLLABORATEURS DE NICOLAS BOURBAKI

NOMBRE DE PAGES : 22

NOMBRE DE FEUILLES : 22

Archives
N° 100
juin 1954

LIVRE II.

ALGÈBRE

CHAPITRE II.

ALGÈBRE LINÉAIRE

(Deuxième édition).

APPENDICE I.

ESPACES AFFINES.

1 - Définition des espaces affines.

Définition 1 - Etant donné un espace vectoriel à gauche (resp. à droite) T sur un corps K, on appelle espace affine attaché à T tout espace homo-
gène E (chap. I, § 7, n° 6) du groupe additif de T tel que 0 soit le seul
opérateur de T laissant invariants tous les éléments de E. Dans ces
conditions T s'appelle l'espace des translations de E, et ses éléments
s'appellent les translations ou vecteurs libres de E.

Dans ce qui suit, nous nous bornerons au cas où T est un espace vectoriel à gauche sur K.

La dimension de l'espace des translations T d'un espace affine E s'appelle la dimension de E. Un espace affine de dimension un (resp. deux) s'appelle une droite (resp. un plan) affine.

Dans les conditions de la définition 1, et pour $t \in T$ et $P \in E$, nous noterons $t+P$ le transformé du point P par la translation t. La définition 1 exprime, en particulier, que l'application $t \rightarrow t+P$ est une bijection de T sur E. Ainsi, étant donnés deux points P et Q de E, il existe une translation t et une seule telle que $Q=t+P$; nous noterons celle ci $Q-P$; on a donc $Q = (Q-P) + P$, $P-P = 0$, $P-Q = -(Q-P)$ et $(R-Q) + (Q-P) = R-P$.

Considérons quatre points P, Q, P', Q' de E tels que $Q-P = Q'-P'$. La formule $Q' = (Q'-Q)+(Q-P) + P = (Q'-P')+(P'-P) + P$ et la commutativité de l'addition dans T montrent que l'on a alors $Q'-Q = P'-P$ ("règle du parallélogramme"). L'on dit alors que les quatre points P, Q, Q', P' (pris dans cet ordre) forment un parallélogramme.

Etant donné un point F de E , l'application $Q \rightarrow Q-P$ est une bijection de E sur T ; quand on identifie E à T par cette application, on dit qu'on considère E comme espace vectoriel obtenu en prenant F pour origine dans E . Inversement tout espace vectoriel T est canoniquement muni d'une structure d'espace affine attaché à T , à savoir la structure d'espace homogène correspondant au sous groupe (0) de T (Chap. I, § 7, N° 6).

Remarque. - Les définitions et résultats donnés dans ce n° s'étendent immédiatement au cas où, au lieu d'un espace vectoriel T , on considère un groupe abélien quelconque T .

2 - Calcul barycentrique.

Proposition 1 - Etant données une famille finie $(P_i)_{i \in I}$ de points d'un espace affine E et une famille finie $(a_i)_{i \in I}$ d'éléments du corps de base K telle que $\sum a_i = I$ (resp. $\sum a_i = 0$), ainsi qu'un point Q de E , le point P défini par $P-Q = \sum a_i (P_i-Q)$ (resp. le vecteur libre $\sum a_i (P_i-Q)$) est indépendant du point Q choisi.

En effet, si Q' est un autre point de E , on a $\sum a_i (P_i-Q') = \sum a_i ((P_i-Q)+(Q-Q')) = \sum a_i (P_i-Q) + (\sum a_i)(Q-Q')$. Quand $\sum a_i = I$ ce vecteur est égal à $(P-Q)+(Q-Q') = P-Q'$, d'où notre assertion. Quand $\sum a_i = 0$, ce vecteur est égal à $\sum a_i (P_i-Q)$, d'où notre seconde assertion.

Dans les conditions de la prop.1, on note $\sum a_i P_i$ le point P défini par $P-Q = \sum a_i (P_i-Q)$ (resp. le vecteur libre $\sum a_i (P_i-Q)$). Le point P défini par $P-Q = \sum_i a_i (P_i-Q)$ s'appelle le barycentre des points (P_i) affectés des masses (a_i) .

Exemples - I) Etant donnés deux points P et Q de E et un élément $a \neq 1$ de K, le point P' défini par $P'-P = a (P'-Q)$ est dit diviser le segment (P,Q) dans le rapport a. C'est le barycentre des points P et Q affectés des masses $(1-a)^{-1}$ et $-a(1-a)^{-1}$, comme on le vérifie aussitôt.

2) Etant donnés m points P_1, \dots, P_m de E tels que leur nombre m ne soit pas multiple de la caractéristique de K, le point $G = \sum m^{-1} P_i$ s'appelle le centre de gravité des points (P_i) . Il est caractérisé par la relation $\sum (P_i - G) = 0$.

La formation des barycentres est associative. Plus précisément, étant données n familles finies $(P_{ij})_{j \in J_i}$ ($1 \leq i \leq n$) de points d'un espace affine E, n familles finies $(a_{ij})_{j \in J_i}$ ($1 \leq i \leq n$) d'éléments de K telles que $\sum_{j \in J_i} a_{ij} = 1$, et n éléments b_i de K tels que $\sum_i b_i = 1$, alors les barycentres $\sum_i b_i (\sum_{j \in J_i} a_{ij} P_{ij})$ et $\sum_{i,j} b_i a_{ij} P_{ij}$ sont confondus.

3 - Variétés linéaires.

Définition 2 - Etant donné un espace affine E, on dit qu'une partie V de E est une variété linéaire (ou une variété linéaire affine), si pour toute famille finie (P_i) de points de V et toute famille (a_i) d'éléments de K tels que $\sum_i a_i = 1$, le barycentre $\sum_i a_i P_i$ appartient à V.

- 4 -

La partie vide est une variété linéaire de E . Etant donnée une partie non vide V de E , prenons un point P de V et considérons l'espace vectoriel obtenu en prenant P pour origine dans E . Dans cette structure vectorielle, l'élément Q combinaison linéaire des éléments P_i munis des coefficients b_i est le barycentre $\sum b_i P_i + (1 - \sum b_i)P$, puisque $Q-P = \sum b_i (P_i - P)$.

Donc, pour que V soit une variété linéaire de E , il faut et il suffit que ce soit un sous espace vectoriel de E pour la structure vectorielle de E obtenue en prenant P pour origine. En particulier, les variétés linéaires affines non vides d'un espace vectoriel T (considéré comme espace affine) ne sont autres que les translatés de sous espaces vectoriels de T .

Etant donné un point P d'une variété linéaire V de l'espace affine E , les vecteurs libres $Q-P$ où $Q \in V$ forment, d'après l'équivalence des relations $Q = \sum b_i P_i + (1 - \sum b_i)P$ et $Q-P = \sum b_i (P_i - P)$, un sous espace vectoriel D de l'espace des translations T de E . Comme $Q-P' = (Q-P) - (P'-P)$, ce sous espace D est indépendant du point P choisi dans V . On l'appelle la direction de V . Et l'ensemble V est canoniquement muni d'une structure d'espace affine attaché à D . En particulier, l'on pourra parler de la dimension de V (qui est celle de D). On appelle codimension de V dans E , la codimension de D dans T ; une variété linéaire affine de codimension 1 dans E s'appelle un hyperplan de E . Deux variétés linéaires de même direction sont dites parallèles.

Proposition 2 - Etant donné un système (P_i, x_j) de points P_i et de vecteurs libres x_j d'un espace affine E , l'ensemble V des points de E

de la forme $\sum_i a_i P_i + \sum_j b_j \underline{x}_j$ ($a_i, b_j \in K, \sum_i a_i = 1$) est une variété linéaire de E.

Si la famille P_i est vide, on a $V = 0$ à cause de la condition $\sum_i a_i = 1$. On peut donc supposer qu'il existe un point P_i , auquel cas notre assertion est évidente en prenant ce point pour origine. On dit que V est engendrée par les points P_i et les vecteurs \underline{x}_j .

Avec les notations de la prop. 2, pour que la représentation de tout point P de V sous la forme $P = \sum_i a_i P_i + \sum_j b_j \underline{x}_j$ soit unique, il faut et il suffit que le système $(P_i - P_i, \underline{x}_j)_{i \neq 1}$ soit un système libre d'éléments de T . On dit alors que le système (P_i, \underline{x}_j) de points et vecteurs de E est affinement libre. Et l'on dit que la formule que la formule $P = \sum_i a_i P_i + \sum_j b_j \underline{x}_j$ ($\sum_i a_i = 1$) est une représentation paramétrique de la ~~variété~~ variété linéaire V engendrée par le système (P_i, \underline{x}_j) .

Pour que la variété linéaire V engendrée par le système (P_i, \underline{x}_j) soit égale à l'espace affine E tout entier, il faut et il suffit qu'il existe un point P_i dans la famille (P_i) et que le système $(P_i - P_i, \underline{x}_j)_{i \neq 1}$ soit un système total d'éléments de T . On dit alors que le système (P_i, \underline{x}_j) est affinement total.

Un système (P_i, \underline{x}_j) de points et vecteurs de l'espace affine E qui est à la fois affinement libre et affinement total s'appelle une base affine de E . Si n désigne la dimension de E , une base affine de E contient $n+1$ éléments (dont au moins un point).

Remarque. - La variété linéaire engendrée par une famille de points d'un espace affine E n'est autre que l'ensemble des barycentres de ces points.

4 - Applications affines.

Déf.3 - Etant donnés deux espaces affines E, E' attachés à deux espaces vectoriels T, T' sur un même corps K, on dit qu'une application u de E dans E' est une application affine si, quels que soient les points P_i de E et les éléments a_i de K de somme 1, on a

$$u \left(\sum_i a_i P_i \right) = \sum_i a_i u(P_i).$$

Soit P un point de E et soit u une application quelconque de E dans E'. Munissons E et E' des structures d'espace vectoriels obtenues en prenant P et P' = u(P) pour origines. L'équivalence des relations $Q-P = \sum_j b_j (Q_j - P)$ et $Q = \sum_j b_j Q_j + (1 - \sum_j b_j) P$ (et l'équivalence analogue dans E') montrent que, pour que u soit une application affine de E dans E', il faut et il suffit que u soit une application linéaire de l'espace vectoriel d'origine P dans l'espace vectoriel d'origine u(P). En particulier, les applications affines d'un espace vectoriel V dans un espace vectoriel V' ne sont autres que les composées d'une application linéaire et d'une translation; plus précisément ce sont les applications de la forme $x \rightarrow f(x) + a'$ ($x \in V, a' \in V'$), ou encore de la forme $x \in f(x+a)$ ($x, a \in V$), où f est une application linéaire de V dans V'.

Une bijection affine de E sur lui-même s'appelle une transformation affine de E.

Le corps de base K possède une structure d'espace vectoriel sur K, et donc une structure d'espace affine. Une application affine d'un espace affine E (sur K) dans K s'appelle une fonction affine sur E.

Pour tout point P de E une telle fonction affine est de la forme $u = u(P) + u'$, où u' est une forme linéaire sur l'espace vectoriel obtenu en prenant P pour origine; ainsi les fonctions affines sur un espace affine (à gauche) E forment un espace vectoriel à droite de dimension $\dim(E)+1$ sur K. Un hyperplan de E est défini par l'annulation d'une fonction affine (non nulle) sur E, ou, ce qui revient au même, par une équation de la forme $u(P)-a = 0$, (où u est une fonction affine).

5 - Orientation (astérisques, à cause de l'algèbre extérieure).

Soient E un espace affine de dimension n sur un corps commutatif K, et T son espace des translations; nous supposons K quelconque. Donnons nous un sous groupe multiplicatif G de K^* . Le groupe G opère sur l'ensemble des éléments non nuls de la puissance extérieure n-ième $\bigwedge^n T$; on appelle orientation de E par rapport à G toute classe d'intransitivité de G (pour cette représentation); les orientations de E par rapport à G sont ainsi en correspondance biunivoque (non canonique) avec les éléments de $K^* G$.

Lorsque le groupe G est tel que $-1 \notin G$, on dit que deux orientations $\underline{o}, \underline{o}'$ de E sont opposées si $\underline{o}' = (-1)\underline{o}$.

Etant donnée une base affine $(P_1, \dots, P_m, \underline{x}_{m+1}, \dots, \underline{x}_{n+1})$ de E formée de points et vecteurs, on appelle orientation de cette base (par rapport à G) la classe d'intransitivité du n-vecteur

$$(P_2 - P_1) \wedge \dots \wedge (P_m - P_1) \wedge \underline{x}_{m+1} \wedge \dots \wedge \underline{x}_{n+1}.$$

Lorsque $m=1$, ce n-vecteur est $\underline{x}_2 \wedge \dots \wedge \underline{x}_{n+1}$ et ne dépend pas de P_1 .

Etant donnée une transformation affine (n^04) s de E , l'application $t \rightarrow sts^{-1}$ est un automorphisme de l'espace des translations T de E ; son déterminant s'appelle le déterminant de s et se note $D(s)$. Les transformations affines s de E qui "conservent l'orientation" (c.à.d. qui laissent chaque orientation invariante) ne sont autres que celles telles que $D(s) \in G$.

Si $-1 \notin G$, celles telles que $D(s) \in -G$ changent toute orientation en son opposée.

Exemple - La transformation affine s définie par une permutation π des indices des vecteurs \underline{x}_i d'une base affine $(P, \underline{x}_1, \dots, \underline{x}_n)$ de E conserve l'orientation si la signature ϵ_π de π est égale à 1. Si $\epsilon_\pi = -1$, et si $-1 \notin G$, cette transformation change chaque orientation en son opposée. Les bases affines (P, \underline{x}_i) et $(P, \underline{x}_{\pi(i)})$ ont ainsi même orientation si $\epsilon_\pi = 1$, et des orientations opposées si $\epsilon_\pi = -1$ et si $-1 \in G$.

Considérons deux variétés linéaires affines E' et E'' de E (prises dans cet ordre); notons T', T'' leurs espaces de translations, n' et n'' leurs dimensions. L'application $(x', x'') \rightarrow x' \wedge x''$ de $(\bigwedge^{n'} T') \times (\bigwedge^{n''} T'')$ dans $\bigwedge^{n'} T$ définit, par passage aux quotients, une application, notée $(\underline{o}', \underline{o}'') \rightarrow \underline{o}' \wedge \underline{o}''$, du produit des ensembles des orientations de E' et E'' dans l'ensemble des orientations de E .

Comme, pour \underline{o}' (resp. \underline{o}'') fixé, l'application $\underline{o}'' \rightarrow \underline{o}' \wedge \underline{o}''$ (resp. $\underline{o}' \rightarrow \underline{o}' \wedge \underline{o}''$) est une bijection, la donnée de deux des orientations $\underline{o}, \underline{o}', \underline{o}''$ sur E, E', E'' détermine la troisième de façon unique si elles sont ^{aa} sujetties à la relation $\underline{o} = \underline{o}' \wedge \underline{o}''$.

Lorsque l'une au moins des deux dimensions n' , n'' est paire, l'on n'a pas à se préoccuper de l'ordre dans lequel E' et E'' sont donnés.

6 - Géométrie affine sur un corps ordonné (astérisques).

Définition 4 - Soient E un espace affine sur un corps ordonné (donc commutatif) K , et (P_i, \underline{x}_j) un système de points et vecteurs de E . On appelle région positive fermée (resp. ouverte) déterminée par ce système, et l'on note $R(P_i, \underline{x}_j)$ (resp. $R^0(P_i, \underline{x}_j)$) l'ensemble des points P de E de la forme

$$\sum_i a_i P_i + \sum_j b_j \underline{x}_j \text{ où } \sum_i a_i = 1, a_i \geq 0, b_j \geq 0 \text{ (resp. } a_i > 0, b_j > 0).$$

On remarquera que $R(P_i, \underline{x}_j)$ et $R^0(P_i, \underline{x}_j)$ ne changent pas si l'on remplace chaque vecteur \underline{x}_j par un vecteur de la forme $c_j \underline{x}_j$ où $c_j > 0$.

Exemples de régions positives.

a) Simplèxes. Etant donné un système affinement libre (P_i) de $q+1$ points de E ($q \leq \dim(E)$), les régions positives $R(P_i)$ et $R^0(P_i)$ s'appellent le simplexe fermé et le simplexe ouvert de sommets P_i , et l'entier q s'appelle la dimension de ces simplexes. Un simplexe de dimension 1 (resp. 2, 3) s'appelle un segment (resp. triangle, tétraèdre).

b) Demi-droites. Etant donné un point P et un vecteur $\underline{x} \neq 0$, la région positive $R(P, \underline{x})$ (resp. $R^0(P, \underline{x})$) s'appelle la demi-droite fermée (resp. ouverte) d'origine P ; le vecteur \underline{x} s'appelle un vecteur directeur de cette demi-droite. Deux demi-droites parallèles $R(P, \underline{x})$, $R(P', \underline{x}')$ sont dites de même sens s'il existe une translation amenant l'une sur l'autre; il revient au même de dire qu'il existe $a > 0$ tel que $\underline{x}' = a \cdot \underline{x}$.

c) Demi-espaces. - Etant donnés un hyperplan H et un vecteur \underline{x} non contenu dans la direction de H , prenons pour (P_1) un système affinement total (dans H) de points de H (par exemple la famille de tous les points de H). La région positive $R(P_1, \underline{x})$ (resp. $R^0(P_1, \underline{x})$) s'appelle alors un demi-espace fermé (resp. ouvert) défini par l'hyperplan H .

Proposition 3 - Etant donnés un hyperplan H dans un espace affine E un demi espace fermé (resp. ouvert) D défini par H , et une équation $u(P) = a$ de H (u étant une fonction affine), alors D est défini par l'une des deux relations $u(P) \geq a$ ou $u(P) \leq a$ (resp. $u(P) > a$ ou $u(P) < a$). Inversement, les ensembles définis par ces relations sont des demi-espaces fermés (resp. ouverts) définis par H .

Considérons par exemple le cas où $D = R(P_1, \underline{x})$ est un demi-espace fermé. Tout point Q de E se met, et de façon unique, sous la forme $Q = P + b \cdot \underline{x}$ avec $P \in H$, et ceux de D sont caractérisés par la relation $b \geq 0$. Posons $o \underline{x} = Q_0 - P_0$ (avec $P_0 \in H$). Comme u est une application affine, on a $u(Q) = u(P + bQ_0 - bP_0) = u(P) + bu(Q_0) - bu(P_0)$ d'où $u(Q) - a = b(u(Q_0) - a)$. Donc, pour que b soit positif, il faut et il suffit que $u(Q) - a$ ait le même signe que $u(Q_0) - a$; d'où notre première assertion. La seconde s'en suit, en changeant éventuellement \underline{x} en $-\underline{x}$.

Avec les notations de la prop.3 les demi-espaces définis par $u(P) \geq a$ (ou $u(P) > a$) et $u(P) \leq a$ (ou $u(P) < a$) sont dits opposés. Il résulte de la prop.3 qu'un hyperplan H définit exactement deux demi-espaces fermés (resp. ouverts); un demi-espace fermé défini par H est d'ailleurs le complémentaire (dans E) du demi espace ouvert opposé.

- II -

Deux points P et Q de E sont dits être du même côté (resp. strictement du même côté) de H s'ils appartiennent à un même demi-espace fermé (resp. ouvert) défini par H; par utilisation d'une équation $u(P)=a$ de H. l'on voit aussitôt que, pour que deux points P et Q de E soient strictement du même côté de H, il faut et il suffit que le segment fermé $R(P,Q)$ ne rencontre pas H.

Dans le cas d'un espace affine E sur un corps ordonné K, l'on étudie surtout les orientations de E définies par le sous groupe multiplicatif $G = K_+^*$ des éléments strictement positifs de K (n^05). Il existe alors deux orientations sur E, d'ailleurs opposées.

Etant donnée une droite affine D, elle est susceptible de deux structures d'ensemble totalement ordonné (opposées) transportées de celle de K; chacune de ces structures détermine une orientation de D, à savoir la classe des vecteurs P-Q où $P > Q$; en d'autres termes, la donnée d'une demi droite contenue dans D définit une orientation de D, à savoir la classe de n'importe quel vecteur directeur de cette demi-droite. Par conséquent, la donnée d'un des deux demi-espaces (ouverts ou fermés) définis par un hyperplan H définit une orientation sur toute droite supplémentaire de H; il en résulte (n^05) que dans ces conditions, la donnée d'une orientation sur H détermine de façon unique une orientation sur l'espace affine E.

Enfin ("règle du bonhomme d'Ampère") pour que deux bases affines (P_0, \dots, P_n) et (P'_0, \dots, P'_n) de E qui ne diffèrent que par un élément $P_k \neq P'_k$ aient la même orientation, il faut et il suffit que P_k et P'_k soient du même côté de l'hyperplan H engendré par les P_i pour $i \neq k$; en effet, par permutation des indices, l'on peut supposer que $k=n$ (n^05), et l'on est ramené à la propriété précédente.

APPENDICE II.
ESPACES PROJECTIFS.

I - Définition des espaces projectifs.

Définition I - Etant donné un espace vectoriel à gauche (resp. à droite) V sur un corps K, on appelle espace projectif attaché à gauche (resp. à droite) à V le quotient du complément V* de (0) dans V par la relation d'équivalence "il existe a ≠ 0 dans K tel que y = a.x".

En d'autres termes l'espace projectif P attaché à V est l'ensemble des droites (homogènes) de V privées de l'origine; il s'identifie donc canoniquement à l'ensemble des droites (homogènes) de V.

Lorsque V est de dimension finie n, on appelle dimension de l'espace projectif P attaché à V l'entier n-1. Ainsi un espace projectif de dimension -1 est vide, et un espace projectif de dimension 0 est réduit à un point. Un espace projectif de dimension 1 (resp. 2) s'appelle une droite projective (resp. un plan projectif).

Nous ne considérerons désormais que des esp. projectifs à gauche.

2 - Coordonnées homogènes.

Soit P un espace projectif de dimension n, attaché à un espace vectoriel V de dimension n+1. Donnons-nous une base (e₀, ..., e_n) de V. Etant donné un point x⁰ de P et un point x ≠ 0 de V appartenant à la classe d'équivalence x⁰, on dit que les coordonnées (x₀, ..., x_n) de x par rapport à la base (e_i) (x = x_ie_i) constituent un système de coordonnées homogènes de x⁰ par rapport à la base (e_i). Tout système de n+1 éléments non tous nuls de K est un système de coordonnées homogènes d'un point de P. Et, pour que deux systèmes (x_i), (y_i) de n+1 quantités

- 13 -

non toutes nulles de K soient des systèmes de coordonnées homogènes d'un même point de P (par rapport à la base (\underline{e}_i) de V), il faut et il suffit qu'il existe un élément $t \neq 0$ de K tel que $x_i = t y_i$ pour $i=0, \dots, n$.

Etant données deux bases $(\underline{e}_i), (\underline{e}'_j)$ de V , liées par les relations $\underline{e}_i = \sum_j a_{ij} \underline{e}'_j$ et $\underline{e}'_j = \sum_i b_{ji} \underline{e}_i$, deux systèmes de coordonnées homogènes $(x_i), (x'_j)$ d'un même point x^0 de P par rapport aux bases $(\underline{e}_i), (\underline{e}'_j)$ de V sont liés par des relations de la forme

$$t x'_j = \sum_i x_i a_{ij}, \quad u x_i = \sum_j x'_j b_{ji}$$

où u et t sont des éléments non nuls de K . En particulier, si $\underline{e}_i = c_i \underline{e}'_i$ ($c_i \neq 0$) pour tout i , x_j et x'_j sont liés par une relation de la forme $x'_j = v x_j c_j$ où v est un élément non nul de K .

Considérons en particulier une droite projective D attachée à un plan vectoriel V muni d'une base $(\underline{e}_0, \underline{e}_1)$. Les coordonnées homogènes (x_0, x_1) d'un point x^0 de D étant déterminées à un facteur à gauche près, leur rapport $x_0^{-1} x_1$ est déterminé de façon unique par x^0 , s'il est défini, c'est-à-dire si $x_0 \neq 0$. Or il y a un seul point a^0 de D dont la première coordonnée homogène est nulle. Nous associerons à tout point $x^0 = a^0$ de D l'élément $x_0^{-1} x_1$ de K , et au point a^0 le symbole ∞ . Nous avons ainsi défini une bijection de D sur la réunion du corps K et du symbole ∞ ; on appelle l'ensemble ainsi obtenu le corps projectif associé à K , et on le note K_∞ . Le corps projectif K_∞ est canoniquement muni d'une structure de droite projective.

3 - Variétés linéaires projectives. Le complément de (0) dans un sous espace vectoriel W d'un espace vectoriel E est saturé par rapport à la relation d'équivalence "il existe $a \neq 0$ dans K tel que

$y = a.x^n$; l'image canonique L d'un tel ensemble dans l'espace projectif P attaché à V est appelée une variété linéaire projective (ou une variété linéaire lorsqu'aucune confusion n'est à craindre) de P . La variété linéaire L est munie d'une structure d'espace projectif; c'est l'espace projectif attaché à W . Une variété linéaire de dimension $n-1$ d'un espace projectif P de dimension n s'appelle un hyperplan de P .

Soient P l'espace projectif attaché à un espace vectoriel V , et L une variété linéaire de P .

(e_i) une base de V . L'algèbre linéaire (S, n^0) montre aussitôt que les points de L sont ceux dont les coordonnées homogènes (x_i) satisfont à un système $(\sum_i x_i a_{ij} = 0)$ d'équations homogènes à coefficients dans K ; un tel système s'appelle un système d'équations homogènes de L (par rapport à la base (e_i) de V). Un hyperplan peut être défini par une seule équation.

Il est clair que toute intersection de variétés linéaires d'un espace projectif P est une variété linéaire de P . Donc, étant donnée une partie quelconque A de P , il existe une plus petite variété linéaire L contenant A , à savoir l'intersection de toutes les variétés linéaires de P contenant A ; on dit que L est la variété linéaire engendrée par A . Ces notions correspondent aux notions analogues dans l'espace vectoriel V auquel P est attaché. En particulier, on déduit de (S, n^0) , que si L et L' sont deux variétés linéaires de P et si M est la variété linéaire engendrée par $L \cap L'$, on a

$$(1) \dim(L) + \dim(L') = \dim(M) + \dim(L \cap L').$$

Remarque - Si $\dim(L) + \dim(L') \gg \dim(P)$, on déduit de (1) que l'intersection de L et L' est non vide.

Considérons maintenant une famille $(\bar{x}^{(j)})$ de points de P, et choisissons dans chaque classe d'équivalence $\bar{x}^{(j)} \in V$ un vecteur $\underline{x}^{(j)} \in V$. Le sous espace vectoriel W engendré par les $\underline{x}^{(j)}$ est indépendant du choix de ceux-ci dans les classes $\bar{x}^{(j)}$. Et la variété linéaire L engendrée par les points $(\bar{x}^{(j)})$ dans P est l'image canonique de W dans P. En particulier L est l'ensemble des images canoniques des vecteurs de la forme $\sum_j a_j \underline{x}^{(j)}$. Si $(x_i^{(j)})$ est un système de coordonnées homogènes du point $\bar{x}^{(j)}$ (par rapport à une base de V), les points de L sont donc ceux dont les systèmes de coordonnées homogènes sont de la forme

$$(2) \quad y_i = \left(\sum_j a_j x_i^{(j)} \right)$$

(où les a_j sont des éléments presque tous nuls de K tels que les quantités (2) ne soient pas toutes nulles).

Avec les notations ci-dessus la relation " $x^{(j)}$ est linéairement libre (resp. liée)" est compatible avec la relation d'équivalence "il existe $a \neq 0$ dans K tel que $\underline{y} = a \cdot \underline{x}$ ". Elle définit donc une relation entre les images canoniques $\bar{x}^{(j)}$ des $(\underline{x}^{(j)})$ dans P; cette relation s'énonce "la famille $(\bar{x}^{(j)})$ est projectivement libre (resp. liée)". Lorsque la famille $(\bar{x}^{(j)})$ de points de P est projectivement libre, les coefficients a_j des formules (2) sont déterminés de façon unique à un facteur non nul près (à gauche) par la donnée du point de coordonnées homogènes (y_i) ; et ces coefficients peuvent prendre des valeurs arbitraires, pourvu qu'elles ne soient pas toutes nulles; on dit alors que les formules (2) constituent une représentation paramétrique de la variété linéaire L engendrée par la famille projectivement libre $(\bar{x}^{(j)})$.

Pour que la variété linéaire L engendrée par la famille $(\bar{x}^{(j)})$ de points de P soit égale à P tout entier, il faut et il suffit que, si $\underline{x}^{(j)}$ désigne un vecteur appartenant à la classe d'équivalence $\bar{x}^{(j)}$, la famille $(\underline{x}^{(j)})$ soit totale dans l'espace vectoriel V. On dit alors que la famille $(\bar{x}^{(j)})$ est projectivement totale dans l'espace projectif P.

Une famille $(\bar{x}^{(j)})$ de points d'un espace projectif P qui est à la fois projectivement libre et projectivement totale s'appelle une base projective de P. Lorsque P est de dimension n, toute base projective de P contient n+1 éléments. La donnée d'une base projective $(\bar{x}^{(j)})$ de P ne détermine pas de façon unique (même à un facteur à gauche près) les coordonnées homogènes d'un point y de P par rapport à un système tel que celles de $\bar{x}^{(j)}$ soient (δ_{ij}) . Plus précisément considérons deux vecteurs $\underline{x}^{(j)}, \underline{x}'^{(j)}$ de la classe d'équivalence $\bar{x}^{(j)}$, et posons $\underline{x}^{(j)} = c_j \cdot \underline{x}'^{(j)}$ ($c_j \in K^*$); si (a_j) est un système de coordonnées homogènes d'un point \bar{a} de P par rapport à la base $(\underline{x}^{(j)})$ de V, les systèmes de coordonnées homogènes de \bar{a} par rapport à la base $(\underline{x}'^{(j)})$ seront de la forme $(ta_j c_j)$ ($t \in K^*$) ($n^o 2$). Pour déterminer sans ambiguïté (à un facteur près) les coordonnées homogènes de tout point \bar{y} de P par rapport à un tel système, il faudra de plus connaître le point \bar{u} dont toutes les coordonnées ("point unité") sont égales à 1; alors, si $(\underline{x}^{(j)})$ est une base de V répondant à la question, (c'est-à-dire admettant les $\bar{x}^{(j)}$ pour points bases et \bar{u} pour point unité), les bases $(c_j \underline{x}^{(j)})$ admettant \bar{u} pour point unité sont celles pour lesquelles il existe $t \neq 0$ dans K tel que $c_j = t$; dans ces conditions, si (a_j) est un système de coordonnées homogènes d'un point \bar{a} de P

par rapport à une base de V admettant les $\bar{x}^{(j)}$ pour point bases et \bar{u} pour point unité, les coordonnées homogènes de \bar{a} par rapport à une autre base de même nature seront de la forme (s, a_j, t) . En particulier, lorsque K est commutatif, ces coordonnées homogènes sont déterminées à un facteur près; donc, dans ce cas, la donnée des points bases et du point unité détermine de façon unique (à un facteur près) les coordonnées homogènes de tout point de P .

Etant donnée une base projective $(\bar{x}^{(j)})$ de P , on peut choisir arbitrairement le point unité \bar{u} en dehors de la réunion des hyperplans de coordonnées H_j (H_j étant engendré par les $\bar{x}^{(i)}$ pour $i \neq j$).

4 - Applications projectives.-

Etant donnés deux espaces vectoriels V, V' sur un même corps K , une application linéaire f de V dans V' définit une application du complément du noyau $N = \overset{1}{\bar{F}}(0)$ de f dans l'espace projectif P' attaché à V' , et cette application est compatible avec la relation d'équivalence "il existe $t \neq 0$ dans K tel que $\underline{y} = t \cdot \underline{x}$ " entre éléments de V . Ainsi f définit une application g de $P-L$ dans P' , P désignant l'espace projectif attaché à V et L la variété linéaire de P correspondant au noyau N de f . Une application telle que g est appelée une application projective, ou une projection. Bien que g soit définie sur $P-L$, et non sur P tout entier, on dira par abus de langage que g est une application projective (ou une projection) de P dans P' . La variété linéaire L (où g n'est pas définie) s'appelle le centre de g .

On remarquera que lorsque g est partout définie (c.à.d. pour que $L = 0$), c'est une injection de P dans P' .

Lorsque des bases sont données dans P et P', une projection g de P dans P' fait correspondre à un point de P de coordonnées homogènes (x_i) un point de P' admettant un système de coordonnées homogènes (y_j) de la forme

$$(3) \quad y_j = \sum_i x_i a_{ij} \quad (a_{ij} \in K).$$

Le centre de g est la variété linéaire définie par les équations $\sum_i x_i a_{ij} = 0$.

Il est clair que l'image par une projection g d'une variété linéaire M de P (ou plutôt de $M - (M \cap C)$, C désignant le centre de g) est une variété linéaire de P', qu'on désigne par g(M). Une formule analogue relative aux espaces vectoriels (référence) montre qu'on a

$$(4) \quad \dim(g(M)) = \dim(M) - \dim(M \cap C) - 1.$$

Comme les valeurs prises par une application linéaire peuvent être arbitrairement données sur la base d'un espace vectoriel, il existe une application projective g de P dans P' prenant des valeurs arbitrairement données sur une base projective $(\bar{x}^{(j)})$ de P. Ceci ne détermine pas g de façon unique, mais détermine en tous cas la variété linéaire g(P) de P' (qui est la variété linéaire engendrée par les points $g(\bar{x}^{(j)})$). Mais si, lorsque K est commutatif, on se donne de plus un point unité $(n^0_3) \bar{u}$ dans P et son image $g(\bar{u})$ dans P', alors g est entièrement déterminée (puisque la donnée des $(\bar{x}^{(j)})$ et de \bar{u} détermine, comme on l'a vu (n^0_3) à une homothétie près, une base $(\underline{x}^{(j)})$ de l'espace vectoriel V auquel P est attaché).

On remarquera que l'on peut choisir arbitrairement le point $g(\bar{u})$ dans la variété linéaire g(P) pourvu qu'il soit en dehors de la réunion des variétés linéaires L_j (L_j étant engendrée par les points $g(\bar{x}^{(i)})$ pour $i \neq j$).

5 - Birapport.-

Nous supposons ici que le corps de base K est commutatif.

Etant donnés trois points distincts a, b, c , d'une droite projective D et trois points distincts a', b', c' d'une droite projective D' , il résulte de ce que nous venons de voir qu'il existe une bijection projective f de D sur D' telle que $f(a)=a', f(b)=b'$ et $f(c)=c'$. Il n'y a donc pas d'invariant projectif de trois points alignés.

Par contre, étant donnés quatre points a, b, c, d d'une droite projective D dont les trois premiers sont distincts, prenons a et b pour points bases et c pour point unité, et considérons le rapport r des coordonnées homogènes de d dans le système de coordonnées homogènes ainsi défini ($n^0 3$); ce rapport est un élément du corps projectif K_∞ ; on a $r=0$ quand $d=a$, $r=\infty$ quand $d=b$ et $r=1$ quand $d=c$.

NB.- Le lecteur attentif, voyant que $r=0$ quand $d=a$ (et non quand $d=b$), pourra prévoir que nous allons tomber sur le birapport Italien, et non sur celui de la tradition taupinale. La raison de ce choix est la suivante: quand ils passent des coordonnées homogènes (qu'ils numérotent (x_0, \dots, x_n)) aux coordonnées non homogènes (qu'ils numérotent y_1, \dots, y_n), la présence du 0 ou du 1 en indice permettant de voir aussitôt à quel genre de coordonnées on a affaire), les "gens sérieux" divisent par la première coordonnée x_0 (et non par la dernière comme les taupins). D'où la définition de la coordonnée non homogène x_1/x_0 donnée à la fin du $n^0 2$. Comme le premier point d'une base projective doit avoir $(1, 0, \dots, 0)$ pour coordonnées, le premier point base de D est

(1,0), et il serait invraisemblable que ce ne fût pas le point a. Donc $a=(1,0), b=(0,1)$ et le birapport doit être Italien. Démission si on l'inverse!

On appelle r le birapport des quatre points a,b,c,d, (pris dans cet ordre et on le note $(a,b;c,d)$).

Proposition 1 - Pour qu'une bijection f d'une droite projective D sur une droite projective D' (sur le même corps commutatif K) soit une application projective, il faut que, quels que soient les points distincts a,b,c, de D et le point d de D, on ait $(a,b;c,d) = (f(a),f(b);f(c),f(d))$, - et il suffit qu'il existe trois points distincts a,b,c, de D tels que, pour tout $d \in D$, on ait $(a,b;c,d) = (f(a),f(b);f(c),f(d))$.

Il suffit en effet de prendre a,b (resp.f(a),f(b)) pour points bases sur D (resp. D') et c(resp.f(c)) pour point unité sur D (resp. D'); ceci définit des bijections h,h' de D,D' sur $K_\infty (n^02)$, et les conditions énoncées équivalent à $h = h' \circ f$; d'où nos assertions.

En particulier considérons quatre-z-éléments a,b,c,d du corps projectif K_∞ tels que a,b,c soient distincts. Comme K_∞ a une structure de droite projective (n^02), le birapport des quatre points a,b,c,d, est défini; on l'appelle le birapport des quatre nombres a,b,c,d, et on le note $(a,b;c,d)$. Pour le calculer, remarquons que 0 et ∞ sont points bases et 1 point unité pour le système de coordonnées usuel de K_∞ considéré comme droite projective; on passe au système de coordonnées utilisé dans la définition du birapport au moyen de la bijection projective f de K sur lui même définie par

$f(a)=0, f(b)=\infty, f(c)=1$. Or une telle bijection projective est de la forme $x \rightarrow (xw+t)^{-1}(xu+v)$. D'où, après un petit calcul, $f(x) = (c-b)(x-b)^{-1}(x-a)(c-a)^{-1}$. Comme $(a,b;c,d) = f(d)$, on a donc

$$(5) \quad (a,b;c,d) = (c-d)(d-b)^{-1}(d-a)(c-a)^{-1}.$$

Il résulte de la prop.1 que cette expression est invariante par les applications $x \rightarrow (xw+t)^{-1}(xu+v)$.

Etudions maintenant l'effet sur $t = (a;b;c,d)$ des permutations des 4 nombres a,b,c,d . Quatre des 24 permutations, à savoir (a,b,c,d) , (b,a,d,c) , (d,c,b,a) et (c,d,a,b) , laissent t invariant, et ce sont les seules; elles forment un sous-groupe abélien (isomorphe à $Z/(2) \times Z/(2)$), et évidemment invariant, du groupe symétrique S_4 . Le groupe quotient est isomorphe au groupe symétrique S_3 , et transforme t en $t, 1-t, 1/t, t/t-1, t-1/t$ et $1/1-t$.

Certaines valeurs du birapport t sont égales à l'une de leurs 5 transformées. Ce sont : 0 et ses transformées 1 et ∞ ; -1 et ses transformées 2 et $\frac{1}{2}$; * les racines de X^2-X+1 , qui sont transformées l'une de l'autre *. Dans le premier cas deux des quatre nombres sont confondus ; dans le second cas on dit qu'on a affaire à une division harmonique ; dans le troisième cas on dit qu'on a affaire à une division équi-harmonique. Les deux premiers cas se confondent en caractéristique 2 .

